

PROGRAMME DE FORMATION

EVALUATION ET DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES IMMATERIELLES STRATEGIQUES DE L'ENTREPRISE

Formation proposée par le Laboratoire d'Intervention et de Recherche ATEMIS

Durée : 2 jours

≅ Contexte et enjeux

Aujourd'hui, les ressources immatérielles sont largement reconnues comme une clé du développement et de la compétitivité des entreprises et organisations (compétence, confiance, santé/créativité/engagement dans le travail, pertinence de l'offre et de l'organisation). Pourtant, les entreprises et organisations peinent à rendre compte de la dynamique immatérielle de leur activité et des atouts que celle-ci leur permet de construire.

Comment appréhender de manière opérationnelle les ressources immatérielles stratégiques de l'entreprise et rendre compte de sa robustesse, de sa singularité et de sa vitalité : capacité d'innovation, satisfaction et fidélité des clients, capacité réflexive de l'organisation, réputation et notoriété, solidité de l'équipe de direction...

Quelles sont les spécificités des ressources immatérielles au regard des ressources matérielles ? Comment repérer et évaluer les ressources immatérielles qui sont stratégiques pour l'entreprise ? Quels leviers pour les développer ? Comment en rendre compte et assurer le financement de l'entreprise selon les étapes de sa trajectoire de développement ?

≅ Objectifs

A l'issue de la formation, les participants seront capables de s'engager dans la démarche Cap'Immatériel¹ (<https://www.cap-immateriel.fr/>) :

- ❖ Comprendre les enjeux que représentent les Ressources Immatérielles (RI) dans la dynamique de développement des entreprises et organisations productives ;
- ❖ Appréhender la spécificité des Ressources Immatérielles au regard des ressources matérielles ;
- ❖ Appréhender la pertinence du référentiel des Ressources Immatérielles de Cap'Immatériel ;
- ❖ Comprendre la méthodologie permettant d'engager une démarche d'évaluation des Ressources Immatérielles Stratégiques et d'identification du plan d'actions pour les développer ;
- ❖ Comprendre la manière dont le référentiel Cap'Immatériel peut soutenir à la fois le développement et le financement des entreprises.

¹ Le site Cap Immatériel a été conçu en 2018 par ATEMIS avec le soutien de la DGE (Direction Générale des Entreprises du Ministère de l'Economie et des Finances) et de l'OI (Observatoire de l'Immatériel). C'est un site « ressource » qui donne à voir les points structurants de notre approche des ressources immatérielles, mais qui est difficilement mobilisable directement, que ce soit par les entreprises ou les acteurs qui les accompagnent. La démarche Cap'Immatériel vise à accompagner, diffuser et déployer cette approche auprès des différentes catégories d'acteurs.

≅ Public concerné

- ❖ Dirigeants ou cadres d'entreprise ;
- ❖ Acteurs qui accompagnent des entreprises (consultants, experts-comptables, organismes d'intermédiation).

≅ Prérequis

- ❖ Etre à la recherche d'un modèle économique plus durable, qui mette au cœur de la création de valeur la dimension humaine de l'entreprise et les enjeux de RSE ;
- ❖ Etre à la recherche d'un nouveau mode d'accompagnement du développement des entreprises.

≅ Equipe d'animation

Elle sera animée par une équipe de deux intervenants-chercheurs d'ATEMIS : Claire PERRIER (sciences de gestion, coauteure du site Cap'Immateriel) et Olivier BLANDIN (économiste, cofondateur d'ATEMIS)

≅ Programme

JOUR 1 : COMPRENDRE LES RESSOURCES IMMATERIELLES

Jour 1 Matin :

LES ENJEUX DE L'IMMATERIEL ET LE PROJET CAP'IMMATERIEL

RESSOURCES IMMATERIELLES : DE QUOI PARLE-T-ON ?

- En quoi et pourquoi les ressources immatérielles sont-elles stratégiques pour *toutes* les entreprises aujourd'hui ?
- Comment appréhender les ressources immatérielles, comment les définir ?
- Comment les cartographier : la cartographie proposée dans Cap'Immateriel.

RESSOURCES IMMATERIELLES : QUELLE ORIGINE ? COMMENT SE CONSTITUENT-ELLES ?

- Les quatre grandes composantes des RI (Compétences / Confiance / Pertinence / Santé) ;
- Un lien intime avec l'activité de travail et la dimension humaine de l'entreprise.

Jour 1 Après-midi :

ELEMENTS RELATIFS AUX FONDEMENTS DE NOTRE APPROCHE DES RESSOURCES IMMATERIELLES

- L'activité de travail ;
- Travail et subjectivité ;
- Le concept de compétence ;
- Le concept de coopération et son rôle central dans la dynamique économique aujourd'hui.

LES SPECIFITES DES RESSOURCES IMMATERIELLES :

- La dynamique de l'immatériel dans les organisations productives ;
- Les spécificités des ressources immatérielles au regard des ressources matérielles ;
- Les évolutions nécessaires de l'organisation pour soutenir le développement des RI.

JOUR 2 : S'APPROPRIER LE REFERENTIEL CAP'IMMATERIEL ET LA DEMARCHE D'EVALUATION DES RESSOURCES IMMATERIELLES STRATEGIQUES

Jour 2 Matin :

COMPRENDRE LE REFERENTIEL CAP'IMMATERIEL

- Présentation du référentiel : cartographie, enjeux et risques, système de preuves... ;
- Un référentiel au service du développement et du pilotage de l'entreprise.

LA DEMARCHE D'EVALUATION

- Qu'appelons-nous évaluation ?
- Comment et à quelles occasions mener une évaluation des ressources immatérielles ?
- Les grandes étapes de l'évaluation (au travers d'une étude de cas) ;
- L'enjeu de l'évaluation : relier la trajectoire de l'entreprise au développement de ses ressources immatérielles stratégiques.

Jour 2 Après-midi :

COMPRENDRE LES INVESTISSEMENTS IMMATERIELS

- Les investissements immatériels ;
- Les dispositifs de développement des RI stratégiques (Evaluation de la coopération - Professionnalisation – Innovation) ;
- Les autres investissements immatériels.

LE FINANCEMENT DU DEVELOPPEMENT DE L'ENTREPRISE

- Les enjeux de financement ;
- Les spécificités des investissements immatériels au regard des questions de financement ;
- L'usage de Cap'Immatériel :
 - o Pour solidifier le business plan de l'entreprise ;
 - o Pour soutenir le dialogue avec ses financeurs et partenaires.

≅ Modalités d'animation

- ❖ Capsules vidéo
- ❖ Apports conceptuels
- ❖ Etude de cas
- ❖ Echanges en sous-groupe et retour d'expériences

≅ Evaluation

En application de l'article L.6353-1 du code du travail « le prestataire délivre au stagiaire une attestation mentionnant les objectifs, la nature, la durée de l'action. »

≅ Tarif

La contribution financière demandée est de 2 000 € HT (2 400 € TTC).

2 repas et supports inclus.

Activité de formation enregistrée sous le numéro 11 75 54049 75 auprès du Préfet de la région Ile-De-France ; organisme de formation déclaré référençable par les financeurs de la formation professionnelle continue.



≅ Dates et Lieu

La prochaine session aura lieu les 26 et 27 janvier 2021

Elles se dérouleront dans la salle de formation **ATEMIS** située au 2, rue de Fontarabie, Paris 20^{ème}.